

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

-----  
DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES,  
DE L'UTILITE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
-----

Bureau de l'utilité publique, de la concertation  
et de l'environnement  
Section Environnement et Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône en date du 07 octobre 2016, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'inondation par débordement de l'Huveaune sur le territoire de quatre communes du département des Bouches-du-Rhône:  
AUBAGNE, GEMENOS, LA PENNE SUR HUVEAUNE et MARSEILLE.

Cette enquête durera trente-trois jours et se déroulera du lundi 07 novembre au vendredi 09 décembre 2016 inclus. Elle sera conduite par la commission d'enquête ainsi constituée:

Président:

Monsieur Christian MONTFORT, Ingénieur INSA, Lyon, retraité du Port Autonome de Marseille

Membres titulaires:

Monsieur Michel Claude TRABIS, Commandant de police, retraité,  
Monsieur Gilles LABRIAUD, Ingénieur EDF, retraité,  
Monsieur Bernard JULLIEN, Ingénieur général honoraire de l'Équipement,  
Monsieur Jacques QUEROY, Cadre supérieur banque, retraité.

Membres suppléants:

Madame Danielle CAUHAPE, Administrateur MPM, retraitée,  
Monsieur Bernard GUEDJ, Cadre établissement financement collectivités locales, retraité.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le premier des membres suppléants.  
En cas d'empêchement de Monsieur Christian MONTFORT, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur Michel Claude TRABIS.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, préalablement cotés et paraphés par l'un des membres de la commission d'enquête, seront déposés auprès de chacune des mairies concernées pendant une durée de trente-trois jours consécutifs, **du lundi 07 novembre au vendredi 09 décembre 2016 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (jours ouvrables) et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations, propositions et contre-propositions et toute correspondance relative à l'enquête pourront également être adressées par correspondance aux membres de la commission d'enquête, en mairie de commune et/ou de secteur.

Les observations écrites et orales seront également reçues par un membre de la commission d'enquête, - et en cas d'empêchement de ce dernier, par un membre suppléant - qui se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants:

<b>MAIRIE:</b>	<b>ADRESSE:</b>	<b>DATES ET HEURES DES PERMANENCES:</b>	
- Aubagne	Sces Techn Munic- Sce Urbanisme 180, traverse de la Vallée 13400 Aubagne	le 07 novembre 2016 le 15 novembre 2016 le 23 novembre 2016 le 30 novembre 2016 le 09 décembre 2016	de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00

- Gemenos	Place du Général de Gaulle 13420 Gémenos	le 07 novembre 2016 le 15 novembre 2016 le 24 novembre 2016 le 30 novembre 2016 le 09 décembre 2016	de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 de 14h00 à 17h00
-----------	---	---	--

- La Penne sur Huveaune	14, Bd de la Gare 13821 La Penne sur Huveaune	le 07 novembre 2016 le 24 novembre 2016 le 09 décembre 2016	de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
-------------------------	--	---	--

**MARSEILLE-**

Mairie centrale	40, rue Fauchier 13002- Marseille	le 28 novembre 2016	de 13h30 à 16h30
-----------------	--------------------------------------	---------------------	------------------

**Mairies des:**

- Secteur III (4° et 5° arr)	13, Square Sidi Brahim 13005 - Marseille	le 07 novembre 2016 le 15 novembre 2016 le 24 novembre 2016	de 14h00 à 17h00 de 14h00 à 17h00 de 14h00 à 17h00
------------------------------	---	---	--

- Secteur IV (6° et 8° arr)	Villa Bagatelle 125, rue du Commandant Rolland 13008 - Marseille	le 07 novembre 2016 le 24 novembre 2016 le 09 décembre 2016	de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 de 14h00 à 17h00
-----------------------------	--	---	---

- Secteur V (9° et 10° arr)	Maison Blanche 150, Bd Paul Claudel 13009 - Marseille	le 07 novembre 2016 le 24 novembre 2016 le 06 décembre 2016	de 13h00 à 16h00 de 9h00 à 12h00 de 13h00 à 16h00
-----------------------------	---	---	---

- Secteur VI (11° et 12° arr)	Bd Bouyala d'Arnaud 13012 - Marseille	le 07 novembre 2016 le 23 novembre 2016 le 08 décembre 2016	de 14h00 à 17h00 de 14h00 à 17h00 de 14h00 à 17h00
-------------------------------	--	---	--

- Secteur VII (13° et 14° arr)	72, rue Paul Coxe 13014 - Marseille	le 18 novembre 2016 le 1er décembre 2016 le 09 décembre 2016	de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
--------------------------------	--	--	--

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet des Bouches-du-Rhône - D.C.L.U.P.E-Bureau de l'utilité publique, de la concertation et de l'environnement – Porte 405 -Place Félix Baret – CS 80001 - 13282 MARSEILLE Cedex 06.

A l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public pendant un an dans les lieux précités ainsi qu'à la Préfecture des Bouches-du-Rhône et mise en ligne sur son site internet <http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr> ainsi que le cas échéant, sur celui des villes concernées.

Au terme de l'enquête, chaque plan de prévention des risques d'inondation, éventuellement modifié pour tenir compte des avis recueillis, sera approuvé par arrêté préfectoral et vaudra servitude d'utilité publique.

La personne responsable du projet est le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer - Service Urbanisme/ Pôle Risques Naturels, 16, rue Antoine Zattara – 13332 Marseille cedex 3 – Contact: M. Paul GUERO Tel. 04.91.28.42.41.

A Marseille, le 10 OCT. 2016

Pour le Préfet  
Le Chef de Bureau de l'Utilité Publique,  
la Concertation et de l'Environnement

Patrick PAYAN